



Association des Pontés, Porteurs de Valves
et Opérés du Cœur de la CREUSE
Siège social : Mairie 23130 SAINT-DIZIER LA TOUR
Adresse envoi courrier : Monsieur Éric SKRABAN
Président de l'APVOC 23 Etang des Moines
23130 ISSOUDUN-LETRIEUX
Contact : apvoc23@live.fr
Site internet : www.apvoc23.org
Tél : 0641465581

Étang des Moines,
Le 14 Décembre 2016.

Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,
Mesdames et Messieurs les représentants des diverses associations
communales,
Mesdames et Messieurs,
Chers amis de l'APVOC 23.

Je me retrouve à parler devant vous aujourd'hui et pourtant, il y a encore quelques années, je ne pensais pas qu'un jour, je serais amené à le faire. Mais nous savons tous ce qu'est la vie, elle nous réserve souvent des imprévus. Et pour mon épouse et moi, cet imprévu nous est tombé dessus le 14 août 2006 lorsque nous avons appris que notre fils qui allait naître en novembre devrait être opéré du cœur dans la première quinzaine de sa vie suite à une transposition des gros vaisseaux. Je ne vais pas vous faire un cours d'anatomie mais pour vous éclairer sur ce dont souffrait notre petit Corentin, sachez qu'il avait l'aorte branchée à la place de l'artère pulmonaire et vice versa. Nous avons passé une période, avant et après l'opération qui a été très dure moralement et je ne souhaite à personne de vivre la même. Aujourd'hui, Corentin a 10 ans et il vit normalement comme un enfant de son âge est censé le faire, avec une seule visite de contrôle annuelle. Merci au progrès de la médecine qui en une trentaine d'année a considérablement augmenté les chances de survie après cette opération (3 % au début des années 90 et 98 % aujourd'hui).

En mars 2008, j'ai trouvé par hasard à la Clinique de la Croix Blanche de MOUTIER-ROZEILLE un prospectus d'information sur l'existence de l'APVOC 23 (Association des Pontés, Porteurs de Valves et Opérés du Cœur de la Creuse). C'est tout naturellement que nous y avons fait adhérer Corentin et je me souviens encore la première fois où nous avons fait la

connaissance d'une partie des membres de cette association lors d'un repas. Nous arrivions avec Corentin dans sa poussette, et chacun nous demandait si c'était mon épouse ou moi-même qui avions été opérés. Lorsque nous répondions qu'il s'agissait de notre fils qui était dans la poussette, personne n'en revenait. Je ne compte plus le nombre de fois où j'ai pris le temps d'expliquer à chacun de quoi Corentin avait été opéré.

Par la suite, j'ai été sollicité par le Président Michel FERNANDEZ afin de rejoindre le bureau, la moyenne d'âge des adhérents ne laissant que peu d'espoir de trouver des volontaires prêts à s'investir dans des responsabilités associatives. J'ai donc rejoint ce bureau en tant que trésorier adjoint, puis trésorier. Fin 2013, Michel m'a fait part de sa volonté de ne pas poursuivre dans ses fonctions après 9 ans de bons et loyaux services et m'a dit qu'il ne voyait que moi qui étais susceptible de lui succéder. C'est lors de notre réunion annuelle pour le partage de la galette des rois, en janvier 2014, que je lui ai annoncé que j'étais d'accord pour prendre la place de Président. J'ai donc été élu à l'unanimité lors de l'assemblée générale qui s'est déroulée le 05 avril 2014. Lors de mon discours de prise de fonction, je m'étais engagé à ne pas tout bousculer d'un seul coup, souhaitant continuer à réunir les adhérents quelques fois dans l'année autour d'une bonne table et aussi continuer à organiser un voyage d'une journée. Mais je m'étais aussi engagé à mettre sur pied une action qui me tenait à cœur depuis mon entrée au bureau de l'association, à savoir celle d'offrir un défibrillateur cardiaque à une commune ou association creusoise. En effectuant cette démarche, je voulais casser l'image « casse-croûte » que certains détracteurs voulaient bien donner à l'APVOC 23. Lors de la deuxième réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue en septembre 2014, j'avais donc inscrit à l'ordre du jour cette volonté. C'est avec un très grand plaisir que j'ai reçu un avis favorable à l'unanimité des membres présents. J'ai donc mis en place les modalités de demande en faisant passer un article dans la presse écrite ainsi qu'un message radio diffusé sur les ondes de France Bleu Creuse.

J'ai été destinataire de 6 demandes : les mairies de Saint Pierre de Fursac, Saint Alpinien, Saint Martial le Mont, Jouillat, Peyrat la Nonière et la Banque Alimentaire de la Creuse. A ce jour, l'APVOC 23 a remis ces 6 défibrillateurs cardiaques. Le premier à la Banque Alimentaire de la CREUSE, le 2^{ème} à la mairie de Peyrat la Nonière avec la participation du Crédit Agricole de Chénérailles, le 3^{ème} à la mairie de Saint Alpinien le 4^{ème} à la mairie de Saint Pierre de Fursac, le 5^{ème} à la mairie de Saint Martial le Mont, le 6^{ème} à la mairie de Jouillat.

Pour les financer, l'APVOC 23 s'en est donné les moyens : perception de dons, organisation d'un loto, partenariat avec Carrefour et Carrefour Market de GUERET dans le cadre des boucles du Cœur, visite de la maison illuminée de l'Étang des Moines où une urne est mise chaque année à la disposition des visiteurs. Pour compléter le financement de ces 6 défibrillateurs cardiaques, une partie de la somme nécessaire a été prise sur les fonds propre de

notre association, sans pour cela mettre en péril la santé cardiaque de notre trésorière !

Depuis, 3 autres l'ont été : le 7^{ème} à la mairie d'ARS grâce au partenariat moral conclu entre l'APVOC 23 et l'UDPS 23 (Unité de Développement des Premiers Secours de la CREUSE), dont Sébastien LABROT, un de ses membres ici présent, vous fera dans quelques instants une démonstration/formation d'utilisation de ce matériel, le 8^{ème} à la mairie de Saint Georges la Pouge grâce à un financement participatif sur internet instigué par mes soins et le 9^{ème} le 5 novembre dernier à la mairie d'Ajain avec le partenariat financier de GROUPAMA, par l'intermédiaire de sa caisse locale « VALLÉE DE LA CREUSE ».

En ce qui concerne le vôtre, l'APVOC 23 a pu le financer grâce au reliquat du bénéfice de son dernier loto ainsi qu'à son opération « UN CALENDRIER POUR UN DÉFIBRILLATEUR CARDIAQUE ». Cette opération ne fut pas simple. Je n'irais pas jusqu'à dire qu'elle a été aussi dure que le parcours du combattant mais pour résumer, il m'a fallu avoir la tête bien accrochée sur les épaules et les oreilles bien collées à ma tête pour encaisser les quelques critiques concernant cette action. J'ai entendu ces critiques, notamment sur le tarif de 8 euros. Pour certains le calendrier était beaucoup trop cher et je n'avais « pas mal au ventre » de le proposer à ce tarif ! Pour moi, 8 euros, ce n'est rien pour peut être un jour participer à sauver une vie. J'espère que vous tous ici présents aurez la même vision que moi et que vous n'hésitez pas à déboursier cette somme quand Corentin vous proposera ce calendrier dont il reste quelques exemplaires invendus.

Quoi qu'il en soit, vous pouvez dire un grand merci à Madame Annie BEAUX qui a eu la bonne idée de me contacter au bon moment. A quelques jours près, vous n'auriez pas fait la connaissance de votre serviteur et de ses collaborateurs. Avouez que cela aurait été dommage !!

Non, pour redevenir sérieux, j'avais envisagé de fournir une autre commune mais celle-ci étant déjà dotée de 2 défibrillateurs cardiaques, je n'ai pas hésité une seconde à émettre un avis favorable à madame BEAUX qui me précisait dans son mail que votre commune n'était pas dotée.

En ce qui concerne le choix de la date d'aujourd'hui pour la remise, je l'ai souhaitée que vous puissiez disposer de ce défibrillateur cardiaque pour la période de Noël qui arrive et qui verra déferler des centaines de visiteurs dans votre village illuminé que l'on ne présente plus.

Je remercie aussi très sincèrement mon fournisseur Monsieur VALÉRY de PARAMÉDIC 23 de Guéret qui, très sensible à l'action menée par l'APVOC 23, a souhaité lui aussi à sa manière y participer en me maintenant ses prix 2016 jusqu'à la fin de l'année, malgré une augmentation effective depuis le 1^{er} septembre dernier.

Je ne peux cacher ma fierté d'être parmi vous aujourd'hui pour vous remettre ce défibrillateur. Je remercie encore mon conseil d'administration qui me suit dans ce projet depuis le début. Vous comme moi, nous espérons qu'il ne servira jamais, mais si tel devait être le cas, sachez que l'APVOC 23 sera très heureuse d'avoir pu contribuer à sauver une vie.

Corentin, toi qui es devenu tout naturellement la mascotte de notre association, veux-tu bien remettre officiellement le défibrillateur cardiaque à Monsieur le Maire.

Je vous remercie de votre attention.

Éric SKRABAN,
Président de l'APVOC 23